

Enfin une norme marocaine !

Laila Zerrou
lzerrou@aujourd'hui.ma

Alors que les cosmétiques halal sont en plein essor et font fureur dans de nombreux pays musulmans et plus particulièrement en Asie, le projet de norme marocaine relatif aux produits cosmétiques et d'hygiène corporelle halal vient d'être adopté. C'est ce qu'a annoncé lundi l'Institut marocain de normalisation (Imanor). Désormais, ces produits destinés à l'export porteront le fameux label halal. Ce qui constitue un véritable soulagement pour celles qui craignent d'enfreindre les préceptes de l'islam en utilisant des crèmes de beauté contenant de l'alcool ou de la graisse porcine. En effet, ces produits de beauté sont certifiés sans alcool, ni extraits d'animaux. Les opérateurs marocains devront à présent se soumettre à ladite norme (08.O. 802) pour vendre leurs produits dans les pays islamiques et pourquoipas en Europe où la communauté musulmane est importante. Il est à



noter que celle-ci est fondée sur les normes en vigueur dans plusieurs pays islamiques (Malaisie, Turquie, Pakistan, Emirats Arabes Unis), ainsi que sur les recommandations de l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques (SMIC). Selon Imanor, cette nouvelle norme définit les exigences de base et les directives pratiques qui doivent être satisfaites par l'industrie et le commerce de ces produits à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement (réception, transformation, emballage, étiquetage, contrôle, marquage, transport, distribution, stockage) et ce conformément aux règles islamiques qui sont fixées par la jurisprudence islamique fondée sur le Coran et la Sunna.

Saoudite et Emirats Arabes Unis). Le marché mondial des cosmétiques halal est fleurissant. L'estimation des ventes annuelles mondiales de ces cosmétiques varie de 5 à 14 milliards de dollars. Cet important chiffre s'explique par le nombre de plus en plus élevé de consommateurs musulmans exigeants cherchant à acheter des produits en adéquation avec leurs croyances. Un rapport de l'Organic Monitor, spécialisé dans la recherche et le conseil dans le secteur des produits bio, avait révélé que plus de 57 organismes de certification dans le monde sont désormais autorisés à étiqueter un produit certifié «halal». Sans grande surprise, les taux de certification les plus importants sont dans les pays musulmans. Une tendance croissante de la certification halal se fait également ressentir à travers l'Europe et l'Amérique du Nord.